

# LE MAG

ERDRE &  
GESVRES

# 67

Décembre 2022

Magazine d'information bimestriel  
de la communauté de communes Erdre & Gesvres

[www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) | suivez-nous sur



© Shurkin Son | Freepick



Dossier

## LA CCEG, PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

### 06 - AU QUOTIEN

Combiner les solutions  
de déplacements

### 13 - SUR LE TERRAIN

Défi « foyer à  
alimentation positive »

### 17 - ZOOM

Le Rallye des pépites

Pour vos PROJETS IMMOBILIERS, contactez votre conseillère NOOVIMO !



**Nathalie CASSARD**  
 NORT-SUR-ERDRE et ses environs  
 ☎ 06 98 07 75 68  
 ✉ ncassard@noovimo.fr

ESTIMATION DÉFINITIVE !

**noovimo**  
 RESEAU IMMOBILIER INNOVANT

GARANTIE  
 iImmodvisor

4.9 / 5  
 ★★★★★  
 Excellent

f  
 t  
 in

Particuliers & Entreprises

**NE LAISSEZ PLUS DORMIR VOTRE ARGENT...**

DBI PATRIMOINE CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE  
 - Sans Honoraires -



Cabinet indépendant Sucé/Erdre  
 Placements financiers & immobiliers  
 Préparation Retraite / Optimisation  
 Fiscale / Epargne / Patrimoine /  
 Protection de la famille / Trésorerie

David BINTZ - ORIAS N°20003865 - 0681964491  
 david@dbi-patrimoine.com - site web : dbi-patrimoine.fr

**DECOUVREZ LES 2 PLUS BEAUX CENTRES AQUATIQUES DU NORD LOIRE**



ARDÉA  
Les Bassins  
Nort sur Erdre



ALPHÉA  
Les Bassins  
Grandchamp des Fontaines  
Treillières



NOTRE PARTENAIRE **hit west**



RETROUVEZ TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOS PAGES FACEBOOK !

Route d'Héric  
 44390 Nort-sur-Erdre  
 02 28 24 24 60

Le Moulin des Landes  
 44 119 Grandchamps des Fontaines  
 02 28 43 43 30

Les Bassins D'A - SNC au capital de 20 000€ - Siège social : route d'Héric 44 390 Nort sur Erdre - RCS Nantes 830 443 030



VIGNEUX DE BRETAGNE  
 NORT SUR ERDRE  
 HÉRIC

**NOUS RECRUTONS !**

**DES ÉQUIPIER(E)S POLYVALENT(E)S**

Vous êtes dynamique  
 et vous avez l'esprit d'équipe ?

**Alors CE JOB est fait POUR VOUS !**

Horaires adaptables,  
 CDI, Temps partiels

**POSTULEZ VITE !**  
 en restaurant :  
 en déposant votre CV  
 ou par mail :  
 mcdonalds44recrute@gmail.com



**UN PROJET DE RENOVATION ?**

Faites appel à :



MAÇON  
 PLAQUISTE  
 ELECTRICIEN  
 CARRELEUR  
 PLOMBIER

- ✓ Rénovation totale
- ✓ Salle de bain
- ✓ Extension
- ✓ Cuisine



- ✓ Entreprise générale du bâtiment
- ✓ Votre projet de A à Z : étude + réalisation
- ✓ 1 équipe de 18 personnes à votre service
- ✓ Plus de 650 références chantiers

**VIGNEUX LA BAULE** 02 40 63 14 41

Retrouvez-nous sur [www.domestis-renovation.fr](http://www.domestis-renovation.fr)



## ÉDITO

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉS p. 4-5

#### AU QUOTIDIEN p. 6-7

Combiner les solutions de déplacement

#### SUR LE TERRAIN p. 8

- Service civique : d'une période intermédiaire au tremplin
- Economie : Abandon du projet d'extension du parc d'activités des IV nations

#### DOSSIER p. 9-12

La CCEG, partenaire de votre quotidien

#### SUR LE TERRAIN p. 13

- Défi « foyer à alimentation positive »
- Un Noël festif et local
- Producteurs locaux

#### ZOOM p. 14-18

- L'habitat intermédiaire
- La plateforme RH
- Le Rallye des Pépites
- Déchèterie de Nort-sur-Erdre

#### CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

#### AGENDA

#### INFOS PRATIQUES

Depuis plusieurs mois nous assistons à l'échelle de la planète, de notre pays, à de profondes mutations sur les volets économiques, politiques, environnementaux, sociétaux. Au sein de votre famille, dans les entreprises, ces transformations sont palpables et peuvent engendrer une forme d'inquiétude. De quoi demain sera-t-il fait ?

Avec vos élus et les agents des différents services de la communauté de communes, nous avons pour mission de vous apporter, à travers des services de qualité et des solutions, un quotidien plus serein.

Pour ce faire, nous avons souhaité soutenir financièrement les communes. La communauté de communes Erdre & Gesvres a en effet décidé, au titre d'un pacte de relance intercommunal, de prélever sur ses fonds propres 6 millions d'euros et de les redistribuer à chacune d'elles. Pour faire face à l'inflation galopante, nous maintenons, pour les familles, des aides pour contenir au mieux votre pouvoir d'achat. Habitat, emploi, assainissement, jeunesse, prévention des déchets, qu'elles soient sous forme de subventions, primes, de forfaits, des aides financières existent, n'hésitez pas à contacter les services concernés.

Votre facture énergétique, et plus largement l'habitat est au cœur des préoccupations, nos aides à la rénovation, réhabilitation de votre logement sont maintenues. Pour contrebalancer le prix de l'essence, les agents du service mobilité proposent des offres pour faciliter vos déplacements en transport en commun, ou à vélo électrique. La culture n'est pas en reste sur notre territoire avec la carte unique et gratuite pour l'accès aux bibliothèques d'Erdre & Gesvres, ou encore le tarif unique des spectacles Hors Saison. Les entreprises ne sont pas oubliées dans nos actions, une plateforme RH a

été créée pour les plus petites d'entre elles, afin qu'en toute confiance, elles puissent, à travers ce service gratuit dédié aux ressources humaines, continuer de se projeter vers l'avenir. Vous le savez, le développement économique en Erdre & Gesvres est une réelle fierté, nous avons des entreprises de tailles et de secteurs d'activités variés et les emplois y sont nombreux. C'est pour mettre à l'honneur nos entreprises que la CCEG organise pour la première fois (février 2023) le Rallye des Pépites, véritable jeu de piste au cœur du patrimoine économique, industriel et artisanal de notre territoire ! Ce dernier MAG de l'année se veut sous le signe de mutations positives ; dans quelques jours nous aurons tous plaisir à retrouver nos proches, familles et amis, voir briller les yeux des enfants et vivre des moments de partage avec nos aînés.

Aussi, à toutes et tous, je veux souhaiter de très belles fêtes de fin d'année, et vous redire mon engagement et l'implication de toute la communauté de communes Erdre & Gesvres pour vous construire un territoire accueillant, dynamique et solidaire.

Yvon LERAT

Président de la communauté de communes

Suivez nous sur les réseaux sociaux



## « ACCÈSLIBRE »

La carte des établissements accessibles aux personnes en situation de handicap



© Nayer Dalton | Unspash

« Accèslibre » est une plateforme développée par la Fabrique Numérique de l'État. A destination de tous les usagers, mais surtout des personnes en situation de handicap, cette carte dynamique permet de visualiser le niveau d'accessibilité d'un établissement public ou privé ou dit autrement, de repérer les établissements accessibles à son ou ses handicap(s) et préparer au mieux son déplacement.

Cette carte dynamique a été conçue pour être aussi collaborative, chaque propriétaire ou gestionnaire peut renseigner le niveau d'accessibilité de son ou de ses établissements. Ainsi, la CCEG et certaines communes du territoire ont déjà mis à jour sur la plateforme « Accèslibre » les données relatives à l'accessibilité de tous leurs ERP\* (mairie, maison de l'emploi, salles de spectacle, salles communales etc.)

Les établissements privés recevant du public, tels que les commerces, les cinémas, les coiffeurs, les restaurants ou encore des écoles sont aussi invités à se référencer sur « Accèslibre ».

Vous apportez ainsi un réel service aux usagers, et valorisez votre établissement... par son accessibilité !

Pour consulter l'accessibilité d'un établissement ou référencer le vôtre, rendez-vous sur <https://aceslibre.beta.gouv.fr/> c'est aussi simple que rapide.

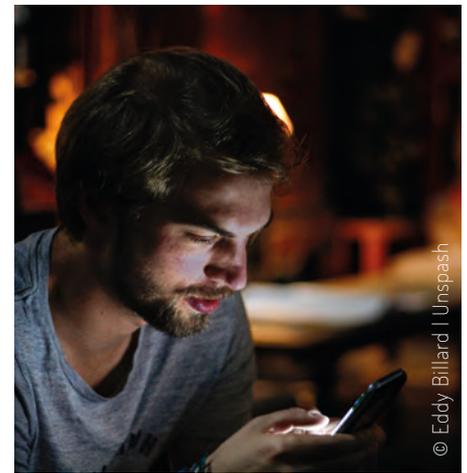
\* Etablissement Recevant du Public

Développement durable

## ECOWATT, LA MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ

C'est l'hiver, la saison des feux de cheminées, des pulls et des bonnets mais pas seulement, c'est aussi la période où l'on consomme naturellement plus d'électricité pour se chauffer.

Depuis plusieurs mois désormais on parle non seulement du prix de l'énergie en forte augmentation mais on évoque aussi une possible pénurie, voire des coupures d'électricité lors de grosses vagues de froid. Pour éviter ces coupures, un effort collectif est demandé à tous les Français pour réduire notre consommation d'électricité. Pour faciliter cette gestion quotidienne de notre électricité, l'État avec le Réseau RTE (Transport de l'Electricité) a mis en place le service **Ecowatt**. Véritable météo de notre



© Eddy Billard | Unspash

consommation, ce nouveau service donne en temps réel les capacités d'approvisionnement électrique du pays. La carte affiche une couleur verte ? La consommation est normale ; orange, le système électrique est tendu, les écogestes sont les bienvenus ; rouge, le système électrique est très tendu, les coupures inévitables, et tous (collectivités, entreprises, particuliers) devons réduire notre consommation.

Sur le site ou sur l'appli **Ecowatt**, des signaux vous alertent pour adopter les bons écogestes. Simple et rapide, rendez-vous sur [monecowatt.fr](http://monecowatt.fr) pour créer vos alertes et suivez la consommation de notre région sur twitter @ RTE\_ouest !

Développement durable

## QUALITÉ DE L'AIR

« Risque RADON, sources de pollutions dans l'habitat, vous souhaitez vous informer sur la qualité de l'air de votre logement »



La CCEG et UFC Que Choisir organisent **2 réunions à 19h**, sur le radon (25 places, inscription au **06 62 43 14 81**) :

- A **Vigneux-de-Bretagne**, 16 janvier, salle du Conseil
- A **Saint-Mars-du-Désert**, 24 janvier, salle Cadaran, avec le Tiers-Lieu

Au programme, **des conseils pour limiter son exposition, améliorer la qualité de l'air, et distribution de dosimètres.**

Sur les polluants intérieurs, des capteurs à domicile seront bientôt proposés aux habitants.

Renseignements : [pamela.menard@cceg.fr](mailto:pamela.menard@cceg.fr)

Recensement

## TOUT SAVOIR SUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN ERDRE & GESVRES

### - Quelles communes sont concernées ?

En 2023, ce sont les communes de Grandchamp-des-Fontaines, Nort-sur-Erdre et Petit-Mars qui seront recensées. (Le recensement a lieu tous les 5 ans en Erdre & Gesvres à raison de 1 à 4 communes/an).

### - Comment se faire recenser ?

Le recensement se fait – principalement – **par internet via l'adresse [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)** avec des identifiants personnels, propres à son foyer.

### - Comment obtenir ses identifiants ?

Un **agent recenseur**, parmi les 30 recrutés par la CCEG, **se présentera à votre domicile** (pour les logements collectifs) **pour vous remettre vos identifiants et la notice explicative pour répondre au questionnaire en ligne**. Pour les maisons individuelles la notice et vos identifiants sont déposés dans la boîte aux lettres.

### - Des difficultés pour être recensé numériquement ?

Pour les personnes concernées, **faites une demande de « questionnaire papier » à l'agent recenseur** et convenez d'un **rendez-vous** pour qu'il vous remette ce questionnaire à remplir manuellement.

### - Le recensement est-il obligatoire ?

Le recensement est **un devoir civique et une obligation**.

### - Est-il gratuit ?

**Oui**, via internet ou questionnaire papier.

### - Quand aura-t-il lieu ?

Le recensement se déroulera **du 19 janvier au 18 février prochain**. Si exceptionnellement vous n'avez pas reçu vos identifiants fin janvier, rapprochez-vous de la Mairie de votre commune.

Site national officiel du recensement [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## CÉRÉMONIES DES VŒUX

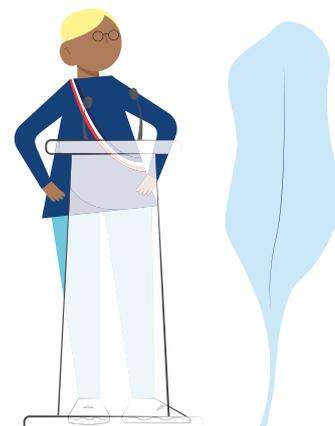


Aucune cérémonie de vœux n'a eu lieu ces 2 dernières années en raison du covid...

En 2023, enfin, le conseil communautaire se réjouit de pouvoir organiser **ce temps d'échanges entre les élus et tous ceux qui font vivre le tissu économique local** : les habitants, acteurs associatifs ou économiques.

Yvon Lerat, Président de la communauté de communes, a d'ailleurs prévu **2 cérémonies** : **le 7 janvier à 10h30 à Petit-Mars pour les vœux aux habitants et le 12 janvier à 19h30 à Héric pour les vœux aux acteurs économiques locaux** (artisans, commerçants, dirigeants d'entreprises et agriculteurs).

**Vous êtes donc tous chaleureusement invités à l'une ou l'autre de ces cérémonies qui sont l'occasion de rencontrer vos élus, et de découvrir les actions menées ou à venir de votre communauté de communes.**



# PAROLES D'HABITANTS

## Combinez les solutions de déplacements EN ERDRE & GESVRES !



**Des habitants racontent leurs expériences de trajets du quotidien.**

Et si votre trajet pour aller au travail était un plaisir ?

Allez-y sans pression et écoutez votre podcast préféré dans le bus !

Et pour des trajets plus conviviaux et économiques ? Pensez au covoiturage !

Aleop covoiturage peut vous aider et finance les premiers trajets !

**HUGUES**

« J'avais l'habitude de covoiturer avec des collègues avant le covid, mais ça a bouleversé l'organisation qu'on avait mis en place. Maintenant je vais à vélo jusqu'à la gare de Nort-sur-Erdre, puis je prends le tram-train pour aller au travail. »

**TRAJET QUOTIDIEN :** Nort-sur-Erdre (La Noé Guy) <> La Chapelle-sur-Erdre (Erdre-Active)

**TEMPS DE TRAJET :** 35 min (15 min de vélo et 20 min de tram-train)

« Avant le covid, on était jusqu'à 5 covoitureurs entre Nort-sur-Erdre et La Chapelle-sur-Erdre. Depuis le covid, le rythme de travail de chacun a changé notamment avec le télétravail. »

« On est plusieurs à avoir basculé sur le tram-train, comme il y a un arrêt au niveau de la zone Erdre-Active. Ça correspond mieux à nos nouvelles organisations de travail. »

**Ressenti des trajets :**

« C'est intéressant au niveau du coût de prendre un abonnement, puisque l'employeur prend en charge la moitié. Ça revient à 50€/mois avec seulement 25€ à ma charge.

D'un point de vue budget et pratique, c'est plus intéressant de venir à la gare en vélo qu'en voiture. J'ai commencé à faire ce trajet en mai, donc je n'ai pas encore beaucoup de recul sur le passage de l'hiver et le mauvais temps. Mais avec un pantalon de pluie ça va, et puis finalement sur une année complète, les trajets sous la pluie ne sont pas si fréquents.

Je considère un peu ces trajets en vélo comme « mon autre sport », ça représente 1 ou 2 heures par semaine et comme je suis très statique dans mon travail, ça me fait bouger un peu tous les jours. »

**Utilisez-vous le vélo et le tram-train quotidiennement pour aller au travail ? et pour d'autres trajets ?**

« En moyenne je fais 2 ou 3 jours par semaine en vélo et tram-train. Comme je prends mon vélo quotidiennement, il est toujours en état de marche, donc je me pose moins de question pour le prendre pour d'autres trajets. C'est devenu une habitude.

Nous essayons également de covoiturer pour des trajets quotidiens comme les activités des enfants. Il y a eu une réunion au début d'année pour organiser ce covoiturage, à l'initiative de l'école de musique, Ça permet aux parents de ne faire qu'un trajet toutes les 3 semaines par exemple. »

**Isabelle**  
45min de trajet

**Thibault**  
1h de trajet



THIBAUT

« Je vais à vélo prendre le bus pour me rendre dans le centre de Nantes. »

**TRAJET QUOTIDIEN :** Treillières (Vireloup) <> Nantes (Ile-de-Nantes) avec le bus Aleop 300 ou 322

**TEMPS DE TRAJET :** 1h (10 min vélo + 40 min bus + 10 min Bicloo)

« J'ai commencé à faire ce trajet en mars 2021, car on s'est retrouvé un jour avec un véhicule en panne et le deuxième devait aller au garage.

Je vais en vélo de chez moi à l'arrêt Belle-Etoile (à Treillières) par la voie verte. Je dépose mon vélo dans l'abri vélos pour prendre le car de la

ligne 300 ou 322 jusqu'à l'arrêt Place du Cirque (à Nantes). Pour finir, je me rends sur mon lieu de travail (aux Nefs de l'Île de Nantes) en bicloo ou en tram en fonction de la météo.»

**Ressenti des trajets :**

« J'y vois plein d'avantages : mon trajet me coûte beaucoup moins cher qu'en voiture et ça me permet de me dégourdir un peu les jambes avec environ 15 min de vélo car au boulot je suis assis à mon bureau la plupart du temps. Le trajet est plus cool pour moi, je n'ai pas à gérer la circulation et dans le car je peux lire ou dormir.

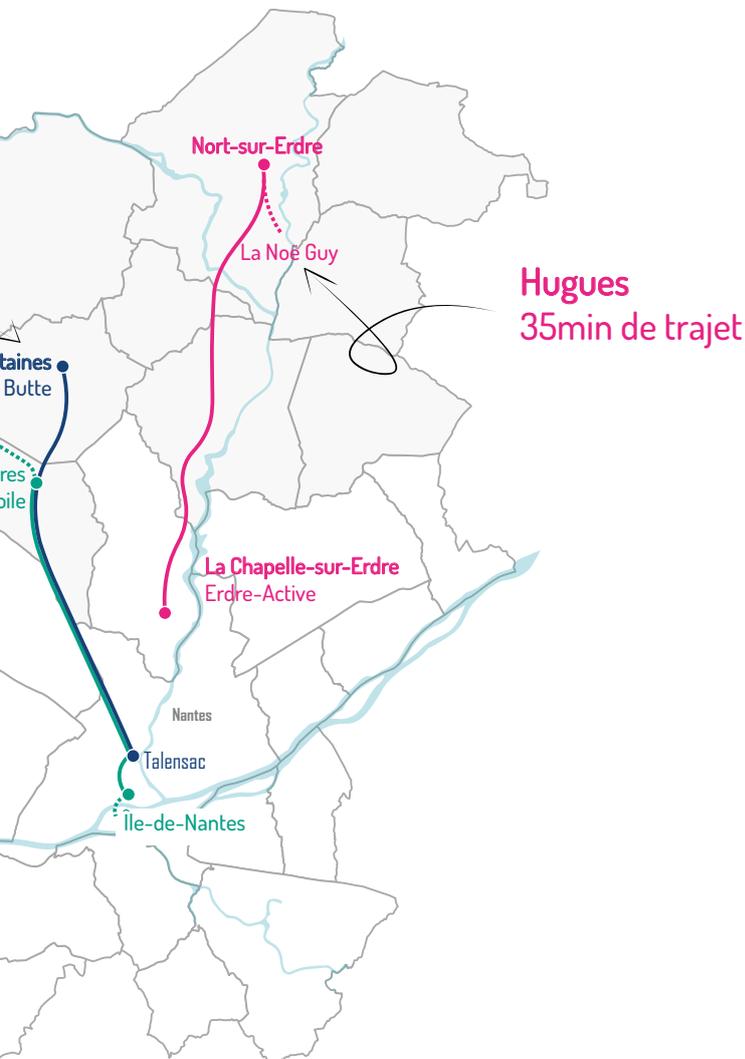
C'est parfois problématique si je souhaite rester à Nantes le soir, il y a très peu de départ en

car pour revenir sur Treillières.

Le vélo est pratique lorsque je n'ai pas besoin de transporter beaucoup d'affaires. Sinon je fais le trajet en voiture, environ une fois par semaine, lorsque je suis chargé. »

**Et pour vos autres trajets du quotidien ?**

« Nous essayons de favoriser les trajets en vélo pour nos déplacements sur Treillières. Comme j'habite à Vireloup, c'est facile de se rendre dans le bourg en vélo par la voie verte. »



ISABELLE

« Je me déplace en bus depuis deux ans pour aller travailler à Nantes, je suis devenue une fidèle abonnée de la ligne 300. »

**TRAJET QUOTIDIEN :** Grandchamp-des-Fontaines (La Butte) <> Nantes (Talensac) avec le bus Aleop 300

**TEMPS DE TRAJET :** 45 min, et 1h10 max en cas de bouchons.

**Ressenti des trajets :**

« Je n'ai pas de stress de circulation, il y a une grande fréquence de passage notamment en horaire de pointe, il en passe un toutes les 5 minutes, donc si j'en loupe un, je prends le prochain, pas besoin de courir le matin.

**Ça me permet aussi de faire l'économie d'un véhicule :** j'ai un véhicule ancien, si je l'utilisais tous les jours j'aurais dû investir pour le remplacer. Avec le remboursement de 50% de l'abonnement par l'employeur c'est aussi économique. Et l'abonnement annuel TAN est compris, donc j'ai la possibilité de prendre le bus et le tram, que ce soit sur la pause du midi, ou même pour des rendez-vous hors travail. **Dès que j'ai un trajet à faire direction Nantes, je ne me pose pas de question, c'est le bus.**

On reste tributaire des horaires, si on doit débaucher plus tard il faut vérifier les horaires. Parfois il peut y avoir des aléas, lors des manifestations par exemple. Dans ce cas il faut se reporter sur le réseau TAN, d'où l'importance de l'abonnement combiné. **Il m'arrive aussi d'utiliser la voiture pour me rendre au Cardo, et ensuite prendre le tram.**

C'est beaucoup de temps passé dans les transports, mais si je prenais mon véhicule je mettrais ce même temps, mais avec une tension et une fatigue en plus. Alors que **là j'arrive détendue, c'est un moment pour moi.** »

Retrouvez toutes les infos :  
sur le site [cceg.fr](http://cceg.fr) ou contactez le  
service mobilités au 02 28 02 22 33



## LE SERVICE CIVIQUE, d'une période intermédiaire au tremplin

Ils sont actuellement **3 garçons et 2 filles entre 19 et 25 ans** à réaliser leur service civique au sein de la communauté de communes. Malgré des profils très divers, ces 5 jeunes forment « **une équipe soudée et dynamique** » précise Marina Morales, leur coordinatrice et tutrice. Le contrat de service civique est signé pour **environ 8 mois** à raison de 24h / semaine et il est indemnisé (600 euros net / mois). Nouvelle promo, nouvelle formule : les jeunes sont cette année tous basés au même endroit, à la Maison de l'Emploi de Grandchamp-des-Fontaines, et leurs missions s'articulent autour de trois grandes thématiques : **développement durable et transition écologique, les solidarités, et enfin jeunesse et communication**. Tour à tour proactifs pour proposer des actions aux différents services de la CCEG, ou directement sollicités par un agent ou une mairie, ces jeunes sont amenés à travailler sur des projets très concrets et faire de cette période intermédiaire un véritable tremplin pour se projeter dans la vie active.

### APPEL À VOLONTAIRES

La mairie d'Héric et celle de Saint-Mars-du-Désert proposent elles aussi des missions pour 2 « services civiques » chacune. Pour rappel le service civique est « un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, et ce sans condition de diplôme, seuls comptent les savoir-être et la motivation » N'hésitez pas à faire acte de candidature !

**Contact : Marina MORALES**  
**Coordinatrice Services Civiques**  
[marina.morales@cceg.fr](mailto:marina.morales@cceg.fr)  
**06.99.72.76.47**



Périmètre initialement envisagé pour le projet d'extension du PA des IV Nations

## ÉCONOMIE : Abandon du projet d'extension du Parc d'activité des IV Nations

Dans sa stratégie d'aménagement des parcs d'activités, la CCEG avait inscrit le projet d'extension du parc d'activités des IV Nations situé sur la commune de Vigneux-de-Bretagne, le long de la RN 165. **Des études ont été menées dans ce sens et ont mis en évidence la présence de zones humides dans le secteur fléché pour l'extension du parc d'activités.**

Le site présentait également de forts enjeux environnementaux du fait de sa situation géographique dans la tête de bassin versant du Cens. **Les têtes de bassin sont des zones particulièrement sensibles situées en amont des cours d'eau.** Elles permettent de les alimenter et jouent un rôle important dans la qualité de l'eau, ici de la rivière du Cens.

Malgré de nombreux échanges avec les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM 44), les études n'ont pas permis d'aboutir sur des mesures

satisfaisantes qui compenseraient l'impact sur ces zones humides.

Par conséquent, les élus de la CCEG ont décidé d'abandonner le projet d'extension du parc d'activités des IV Nations. **A cet effet, 5,5 hectares fléchés pour du zonage économique dans le PLUi seront rebasculés en zonage agricole ou naturel dans une prochaine modification du PLUi.**

# LA CCEG VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE QUOTIDIEN



Dans un contexte économique qui impacte fortement le budget des ménages, la communauté de communes s'est engagée depuis la crise Covid à contenir du mieux possible votre pouvoir d'achat et à soutenir les projets communaux en faveur des habitants. **Les différentes aides, subventions sont nombreuses en Erdre & Gesvres. Le MAG vous informe régulièrement, par service, de ces aides possibles, le dossier de ce dernier numéro de l'année vous en dresse le panorama.**

&gt;&gt;&gt;

## Habitat

Parce que **le logement est l'un des plus gros budgets d'une famille**, l'un des plus impactants sur les factures énergétiques, la santé et le confort des occupants, nous avons multiplié les aides financières. **Subvention à l'accession sociale à la propriété** (entre 3000 et 4000 euros et jusqu'à 5500 pour les opérations en Bail Réel Solidaire). **Subventions aux travaux de rénovation énergétique ou de travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie** (de 1 000 € /

projet pour les propriétaires occupants à 3 000 € propriétaires bailleurs). **Prime aux matériaux biosourcés** (4 000 € max / logement) **chèque audit énergétique, chèque maîtrise d'œuvre pour travaux de rénovation énergétique** (de 600 € ou 2 000 € selon niveau de performance énergétique projeté).

« **le logement est l'un des plus gros budgets d'une famille** »

Contactez le service Habitat : 02 59 10 00 26



## Assainissement non collectif

L'assainissement individuel est soumis à des règles de **mise en conformité exigeantes, et la facture peut s'avérer rapidement élevée**. Des aides à la réhabilitation avec remise en conformité avec des dispositifs

extensifs ou traditionnels pour éviter des réhabilitations énergivores sont possibles, sous condition de ressources (forfait entre 1000 et 3000 euros).

Contactez le SPANC : 02.28.02.01.05

## Culture

Les aides en faveur de **l'accès à la culture** pour tous sont elles aussi nombreuses : **carte unique et gratuite** pour emprunter des ouvrages dans 11 bibliothèques du territoire (hormis Nort sur Erdre), mais aussi **une tarification unique** (adultes, enfants, groupes) **maintenue pour les spectacles Hors Saison (5 €) ou ceux du Tout-petit Festival (3€)** et enfin la **prise en charge d'ateliers d'éducation artistique en milieu scolaire** pour lesquels la CCEG finance également le transport des élèves pour assister au spectacle.

Contactez le service Culture : 02 28 02 22 52



**Prêt à taux 0%**

## Economie

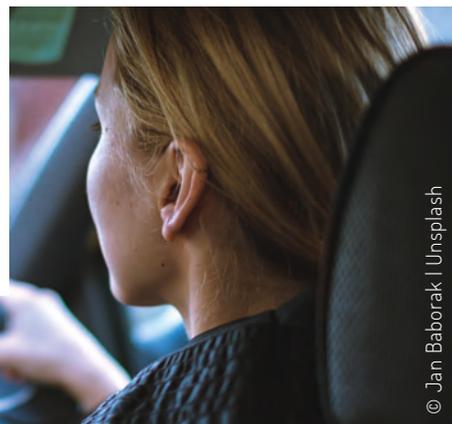
**Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ?** Vous pouvez **bénéficier d'un prêt d'honneur à taux 0%** pouvant aller de **3000 à 14 000 €**. Le service développement économique de la CCEG accompagne en parallèle le dirigeant dans toutes ses démarches de création ou d'acquisition.

Contactez le service Développement économique : 02 28 02 22 33

## Emploi et aide à la mobilité

Pour faciliter l'accès à l'emploi des moins de 26 ans, la CCEG propose **la location d'une voiture pour se déplacer pour un entretien d'embauche**, de 1 jour à 3 mois maximum dans un rayon de 50 kilomètres à partir du domicile (sous condition de ressources).

Contactez le service Emploi : 02.40.72.10.85 / 02.51.12.10.94



© Jan Baborak | Unsplash

## Mobilités

Le bonus vélo d'Erdre & Gesvres n'est pas conditionné aux ressources du foyer, il s'agit d'une aide individuelle à l'acquisition pour tout achat de vélo adulte à assistance électrique neuf (25 % du prix d'achat TTC du vélo dans la limite d'un montant maximal de 100€). Le Bonus vélo ouvre par ailleurs droit à une aide supplémentaire de l'État d'un montant de 100€.

Contactez le service Transport et Mobilités : 02 28 02 22 33



## Prévention et Gestion des Déchets

N'achetez plus votre broyeur à végétaux, louez-le avec une réduction de 50% du prix de location auprès de nos loueurs conventionnés (sur présentation d'un justificatif de domicile en Erdre & Gesvres).

Contactez le service Gestion des déchets : 02 28 02 28 10



## Jeunesse

La Bourse Initiative Jeunesse est une aide forfaitaire de 1000 € pour financer un projet personnel de type voyage humanitaire, défi sportif, création d'une association etc. Cette subvention est destinée aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans résidant sur le territoire



© Gary Butterfield | Unsplash

Retrouvez les différentes aides proposées par Erdre & Gesvres sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

## Plan de relance d'investissement pour les communes

En parallèle des aides directement apportées aux habitants, la communauté de communes soutient également le développement local. **6 millions d'euros**, c'est la somme que la communauté de communes a prélevé sur ses fonds propres afin de **venir en aide**

**aux 12 communes, après la crise Covid**, pour relancer les projets communaux d'investissement en faveur des habitants.. À ce jour, les projets financés dans le cadre du fond de relance intercommunal sont les suivants :

Communes	Fonds accordés	Équipements	Fonds engagés	Fonds disponibles
Casson	293 250,00 €	- Réserve disponible		293 250,00 €
Fay-de-Bretagne	464 125,00 €	- Construction Centre Technique - Réserve disponible	352 000,00 €	112 125,00 €
Grandchamps-des-F	461 175,00 €	Ecole maternelle Monnier	461 175,00 €	
Héric	590 425,00 €	- Construction nouvelle mairie - Construction vestiaire de Football - Réserve disponible	440 000,00 € 100 000,00 €	50 425,00 €
Les Touches	315 125,00 €	- Construction Réhabilitation mairie - Réserve disponible	150 000,00 €	
Nort-sur-Erdre	678 825,00 €	- Cellules de bureaux administratifs - Réaménagement des locaux du centre administratif - Aménagement de voiries communales et trottoirs - Passerelle de franchissement de l'Erdre - Salle de danse complexe DOUMER	166 000,00 € 139 300,10 € 210 780,90 € 113 744,00 € 49 000,00 €	
Notre-Dame-des-Landes	277 375,00 €	Réserve disponible		277 375,00 €
Petit-Mars	458 750,00 €	Réserve disponible		458 750,00 €
Saint-Mars-du-Désert	474 905,00 €	- Aménagement rue Julienne DAVID - Aménagement avenue des lilas - Aménagement rue 3 août 1944	250 000,00 € 130 105,00 € 94 800,00 €	
Sucé-sur-Erdre	706 325,00 €	- Construction club house tennis - Diagnostic voirie travaux 2022 - Acquisition terrain route de Carquefou - Extension Périscolaire Descartes - Rénovation Gymnase Papinière - Réaménagement restaurant scolaire - Matériels-Equipements Centre Technique - Contrôle d'Accès des batiments - Camion Polybenne - Rénovation Parc Ganuchaud - Matériels de projection - Extension Skatepark - Extension bureaux Centre Technique - Achat véhicule électrique Goupil - Tracteur Centre Technique - Réserve disponible	140 990,00 € 72 500,00 € 42 000,00 € 40 000,00 € 36 500,00 € 31 000,00 € 29 000,00 € 27 500,00 € 21 000,00 € 21 000,00 € 20 500,00 € 15 250,00 € 13 000,00 € 12 690,00 € 8 900,00 €	145 495,00 €
Treillières	716 925,00 €	- Réserve disponible		716 925,00 €
Vigneux-de-Bretagne	588 145,00 €	- Réserve disponible		588 145,00 €
	<b>6 025 350,00 €</b>		<b>3 217 735,00 €</b>	

## DÉFI « Foyer à Alimentation Positive »

### 6 mois pour faire « bouger » ses habitudes alimentaires !



Depuis le mois d'octobre des citoyens volontaires (familles, couples et personnes seules) de tous âges, des communes de Grandchamp-des-Fontaines, Nort-sur-Erdre, Les Touches, Casson et Saint-Mars-du-Désert participent au **DEFI : « Foyers À Alimentation Positive »**. Imaginé par le Groupement des Producteurs Bio du 44 et mis en place par la communauté de communes Erdre & Gesvres dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial**, ce nouveau défi original (1ère édition) a pour objectif de **questionner les participants sur leurs habitudes alimentaires, (re)découvrir le plaisir de manger, faire évoluer son regard sur cette question qui touche la santé, l'agriculture et l'impact sur l'environnement tout en respectant son budget**. Par le biais de **divers ateliers, des visites de ferme, des temps de dégustation et d'échanges**, les participants vont pendant 6 mois découvrir qu'il est possible de se nourrir avec une

**alimentation de qualité** (produits frais, de saison, équilibré) et **d'accéder aux produits bio locaux** (zéro pesticide, sans OGM). En effet ce que l'on mange dépend aussi bien des habitudes familiales, de notre culture, ou encore de l'offre alimentaire disponible près de chez soi (marchés, grandes surfaces, milieu rural ou urbain).

Tous les participants ont intégré l'une des **5 équipes** inscrites au défi : la FCPE à Nort-sur-Erdre, l'association de parents d'élèves PMJ aux Touches, C'l'carbu à Casson, la mairie de Grandchamp-des-Fontaines et celle de Saint-Mars-du-Désert. 70 foyers sont à ce jour dans la course !

**Vous regrettez de ne pas participer à cette première édition du défi « Foyer à alimentation positive » ? Sachez qu'il se déploiera sur d'autres communes les prochaines années...**



© Freepik

Pour suivre l'actualité de ce défi rendez-vous sur :  
[www.foyersaalimentationpositive.fr](http://www.foyersaalimentationpositive.fr)

## UN NOËL FESTIF ET LOCAL !

Les fêtes de Noël approchent à grands pas. Magasins de prêt-à-porter, de jouets, librairies, épicerie fines, producteurs locaux, soins bien-être, bijouteries, boucheries, restaurants, vins..., plus de 600 commerces vous accueillent sur Erdre & Gesvres pour composer un délicieux repas de réveillon et ravir vos proches. De quoi faire ou se faire plaisir tout en soutenant l'économie locale !

## PRODUCTEURS LOCAUX

Nouveau producteur sur le territoire ? **Apparaissez dans Guide des Producteurs locaux**. Près de **80 producteurs** de diverses viandes, de légumes, fruits, miel, bière, pain ou produits laitiers pour n'en citer que quelques-uns, sont **répertoriés dans le guide des producteurs locaux d'Erdre & Gesvres**. Une mine d'or pour les consommateurs soucieux de **manger frais, local et de saison**. Le guide est consultable sous format papier ou sous format numérique via le site [mangerlocal-cccg.fr](http://mangerlocal-cccg.fr), il est régulièrement mis à jour avec de nouveaux producteurs.

Vous êtes producteur local et vous n'y figurez pas encore ? **Contactez Mélanie Girault**, responsable de l'agriculture et de l'alimentation au **07 63 52 50 20 - [contact@mangerlocal-cccg.fr](mailto:contact@mangerlocal-cccg.fr)**



## L'HABITAT INTERMÉDIAIRE, UNE SOLUTION ADAPTÉE AUX SÉNIORS AUTONOMES

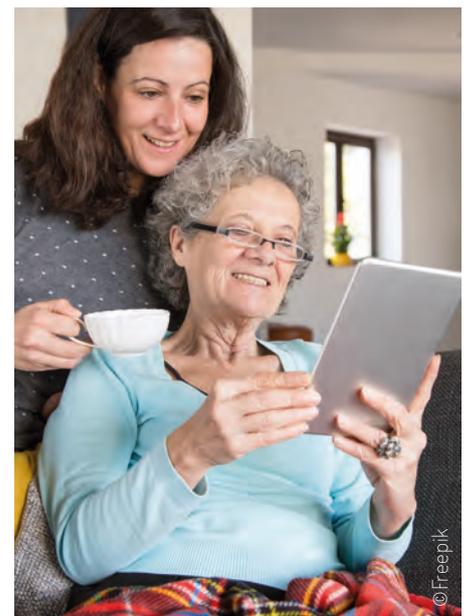
Partout en France, nous vivons plus longtemps, en bonne santé et on ne peut que s'en réjouir. Ces séniors en bonne santé sont autonomes et souhaitent le rester, de préférence chez eux...

En effet, les séniors dans leur grande majorité n'envisagent pas de mobilité résidentielle et souhaitent vieillir là où ils ont toujours vécu. Quelques aménagements pour adapter leur domicile (rampe d'accès, douche à la place d'une baignoire, barres d'appui...) sont souvent nécessaires. La CCEG a d'ailleurs mis en place un accompagnement aux travaux, gratuit, un accompagnement confié à SOLIHA (appui technique d'un ergothérapeute, mobilisation d'aides financières...) pour le maintien à domicile des plus modestes (plus de 200 ménages en ont bénéficié à ce jour).

Mais... tous ne souhaitent pas, ne peuvent ou ne pourront pas rester dans le logement qu'ils occupent parce que trop grand, trop de travaux pour le rendre accessible ou l'adapter, trop éloigné des commerces, services ou loisirs, etc. Cette impossibilité ne signifie pas pour autant avoir besoin d'une structure médicalisée comme un EHPAD. Il faut donc et agir dès maintenant pour anticiper l'offre nouvelle d'habitat sénior « intermédiaire » entre le domicile actuel et l'EHPAD.

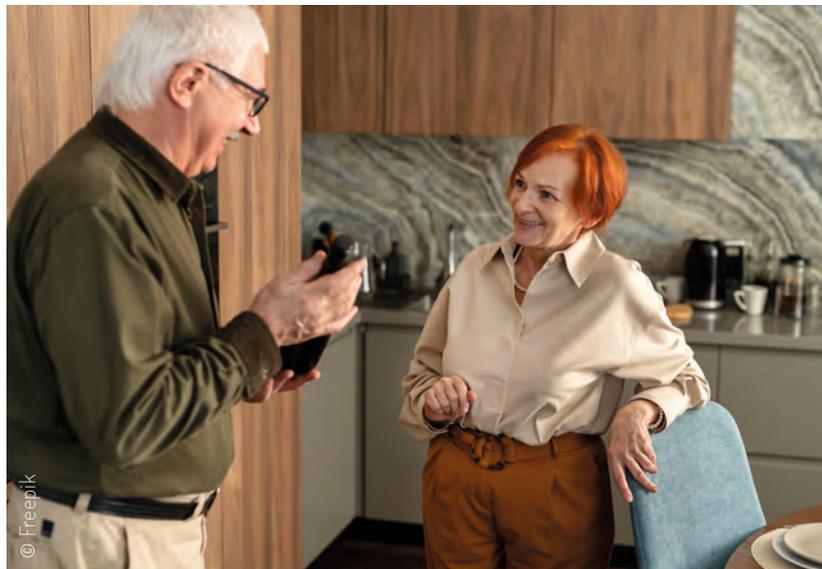
### Une population dynamique mais qui vieillit petit à petit

- 1 000 habitants supplémentaires par an depuis 1999, l'une des plus fortes croissances dans le département
- 54 % d'augmentation pour la tranche des 60-74 ans entre 2006 et 2016 (+ 4 000 personnes)
- Progression des 80 ans : + 764 personnes
- 11 605 personnes de 60 ans et plus en 2016, soit 19 % de la population, contre 15 % en 2006, avec une forte augmentation à Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre, Treillières et Vigneux-de-Bretagne.
- Les projections : plus de 20 000 habitants de 65 ans et plus à l'horizon 2050, soit 21 % de la population totale



**BON À SAVOIR :** Vous avez besoin de conseils pour adapter votre logement à la perte d'autonomie ? Contactez SOLIHA au 02 40 44 99 44

Le logement intermédiaire est un logement accessible et adapté, qui constitue une étape entre son domicile et l'établissement médicalisé, pour continuer à rester autonome.



La CCEG ne compte pas moins de 7 EHPAD\* pour un total de 535 places. Elle est à ce titre plutôt bien dotée, avec une moyenne de 242 places pour 1 000 habitants de plus de 80 ans, contre 209 à l'échelle départementale.

En ce qui concerne l'habitat intermédiaire, le territoire est aussi au-dessus de la moyenne départementale, avec 285 logements intermédiaires recensés spécifiquement destinés aux séniors. On citera parmi les résidences existantes :

La Garenne Village à Nort-sur-Erdre (26 logements) le village-retraite Les Myosotis à Saint-Mars-du-désert (19 logements), la résidence autonomie Hameau St Joseph à Fay-de-Bretagne (17 logements) ou encore la résidence-services l'Angélique Bleue et ses 115 logements à Treillières. Mais on sait déjà que l'offre actuelle de logements intermédiaires ne suffira pas. Estimer les besoins en logements intermédiaires nécessaires à l'avenir (et donc des

constructions nouvelles à programmer) pour les futures 10 / 15 années n'est pas un exercice facile. L'équation dépend de nombreux facteurs comme le rythme et l'ampleur de l'adaptation à la perte d'autonomie de leur logement par les propriétaires eux-mêmes, l'évolution de l'espérance de vie en bonne santé, le niveau du report vers le logement intermédiaire de certains séniors qui, faute de trouver une autre solution, optent actuellement pour un établissement médicalisé... Estimation compliquée donc, mais en se situant dans une fourchette moyenne de 500 à 600 logements intermédiaires supplémentaires destinés aux séniors dans les 10 prochaines années, on peut penser que le territoire sera en mesure de répondre en grande partie aux besoins.

\*établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

## Construire des logements intermédiaires, oui, mais lesquels ?

Les mieux placés pour parler de l'habitat intermédiaire « idéal » sont les séniors eux-mêmes, en attente de ce type de logements maintenant ou dans un avenir relativement proche (5 à 15 ans). C'est pourquoi le service Habitat de la CCEG a organisé en 2021 une « consultation citoyenne » sous forme d'ateliers et d'une enquête, auprès d'un échantillon d'environ 60 séniors. Ainsi on apprend que près de 100 % des séniors sondés souhaitent pouvoir continuer à vivre dans leur commune actuelle ou une commune limitrophe, de préférence au cœur des centres-villes. Si une majorité d'entre eux préfèrent un logement individuel avec des voisins plus ou moins du même âge et avec le même rythme et mode de vie, d'autres sont ouverts à des propositions différentes, comme le logement intergénérationnel, la colocation ou l'habitat participatif.

La résidence se doit d'être à taille humaine, afin de ne pas se sentir « perdu » parmi un trop grand nombre d'habitants, avec éventuellement des services et équipements annexes tels une « conciergerie », une salle commune où se retrouver, une présence humaine pour la sécurité, l'aide aux démarches, des animations et sorties organisées. Le logement proprement dit doit comporter 2 pièces (T2) pour une personne seule, 3 pour un couple (T3). Les loyers seraient jugés acceptables par la plupart aux alentours de 400 € pour un T2, 500 € pour un T3. Un jardin privatif ou grand balcon évidemment souhaité, tout comme un espace intérieur de type cellier ou buanderie. Enfin, il faut prévoir des espaces de circulation et des voiries (entre logements, vers les commerces, ...) adaptés aux déplacements des séniors (trottoirs, pentes, liaisons douces) et à l'usage de fauteuils ou déambulateurs. Fort de ces enseignements, il s'agit donc dès maintenant de programmer et construire dans les communes des logements qui correspondent aux attentes des séniors.

## Et maintenant ?

Suite à cette étude, la communauté de communes reprendra ces préconisations dans son futur Programme Local de l'Habitat, le 3<sup>ème</sup>, dont l'élaboration va débuter en 2023. Elle entend dès aujourd'hui travailler, notamment avec les bailleurs sociaux et les communes, pour que ces dernières se dotent d'un socle de programmes de type « villages-retraites » localisés, qui constituent une réponse en accord avec les attentes exprimées par le plus grand nombre. Erdre

& Gesvres continue en parallèle de préconiser de petits locaux sociaux en « diffus », en individuel groupé ou collectif, accessibles aux personnes en perte d'autonomie. Des solutions alternatives à ces villages-retraites (habitat partagé, inclusif, colocation) pourront aussi être préconisées et soutenues, l'objectif de la communauté de communes étant toujours d'être en phase avec les attentes de ses habitants et ce, quel que soit leur âge...

# LA PLATEFORME RH, nouveau service, nouveau chargé de mission dédié



Yann Le Mitouard

Un dispositif RH dédiée aux TPE du territoire a été mise en place depuis l'été dernier. La CCEG offre ainsi aux chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, la possibilité de bénéficier d'un accompagnement - gratuit - sur toutes les questions relatives aux « ressources humaines ».

Une première rencontre dit de « **diagnostic** » permettra d'**identifier les besoins** de l'entreprise et conditionnera de fait l'accompagnement ad'hoc nécessaire. Véritable **service de proximité**, les rendez-vous avec le chargé de mission se font au sein même de l'entreprise. Toutes les thématiques peuvent y être abordées : **la réglementation, les différents dispositifs d'aides, mais aussi la rédaction des fiches de poste, les entretiens, la formation, le recrutement,**

etc. Ce sont au même titre qu'une grande entreprise, ayant un service RH en interne, des sujets incontournables pour la pérennisation et le développement de son entreprise, le bien-être et la fidélisation de ses salariés. La communauté de communes avec le service économique avait donc à cœur d'offrir **ce service de qualité** ; un chargé de mission dédié à cette plateforme RH a donc été recruté en la personne de **Yann Le Mitouard**.

Fort d'une expérience de plusieurs années en tant que **responsable juridique en Droit du Travail** dans une association de chefs d'entreprise, Yann Le Mitouard, habitant Nort-sur-Erdre, a fait de **l'accompagnement des TPE, sa spécialité**.

La plateforme RH est certes un nouveau service, mais s'avère déjà bien structurée et Yann Le Mitouard a pour projet, en plus de l'accompagnement individuel, des actions collectives. Une des premières actions consistera à la **mise en place de rencontres de dirigeants pour construire, avec eux et pour eux, des outils spécifiques aux besoins des TPE en ressources humaines**.



© Godji10 / iStock

© Rido Franz / iStock

Pour les entreprises de  
**0 À 10 SALARIÉS**  
D'ERDRE & GESVRES,  
**TOUS SECTEURS**

RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS  
par téléphone : 02 40 72 10 85 | par mail : rhtpe@cceg.fr  
Site internet dédié : [www.erdregesvres.rhtpe.fr](http://www.erdregesvres.rhtpe.fr)



**Participez à la 1<sup>ère</sup> édition du Rallye des Pépites,  
pour découvrir des entreprises proches de chez vous !**

**SAMEDI 4 FEVRIER 2023**

Découverte & Vis ma Vie métiers – Mixité des filières & RSE – Emploi & Réseautage

Le Rallye des Pépites est un jeu de piste ludique à travers les entreprises de la communauté de communes Erdre & Gesvres. Lors de cette journée, vous découvrirez des entreprises locales et leurs métiers. Véritable VIS MA VIE MÉTIERS, vous plongerez dans le quotidien de collaborateurs d'entreprises qui vous présenteront leur activité.

#### Comment se déroule la journée ?

En équipage de **4 PERSONNES** vous vous déplacerez d'entreprise en entreprise en vous mettant dans la peau des collaborateurs pour relever des **DÉFIS** tout au long de la journée. **L'APPLICATION MOBILE du Rallye des Pépites** sera votre roadbook pour la journée, vous y retrouverez votre CIRCUIT, les coordonnées GPS des étapes ainsi que des informations sur les entreprises qui vous accueilleront. En relevant les défis lancés par les entreprises vous gagnerez et accumulerez des points... Les équipages ayant obtenu le plus de points se verront remettre des lots cadeaux en fin de journée.

#### Qui peut y participer ?

- Habitants de la communauté de communes
- Collaborateurs d'entreprises,
- Collégiens, lycéens et étudiants
- Personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi
- Toute autre personne qui souhaite y participer

#### Pourquoi participer ?

##### Vous êtes salarié, chef d'entreprise ?

Participez à une journée de TEAMBUILDING et/ou de LEARNING EXPEDITION, développez votre MARQUE EMPLOYEUR avec vos collaborateurs, faites et en faisant connaître votre activité auprès des acteurs du tissu économique local !

##### Vous êtes collégien, lycéen ou étudiant ?

Découvrez des MÉTIERS en rencontrant des PROFESSIONNELS pour votre orientation future, pour trouver un stage, une alternance ou même un emploi !

##### Vous êtes en reconversion professionnelle ou à la recherche d'un emploi ?

Échangez avec les collaborateurs sur leurs métiers et directement avec les RECRUTEURS !

##### Vous êtes un habitant de la communauté de communes Erdre & Gesvres ?

Découvrez des entreprises proches de chez vous et relevez des challenges en famille, entre amis, collègues, le tout dans une super AMBIANCE !

#### Comment participer ?

Composez un équipage de 4 personnes, choisissez un nom d'équipage et un signe distinctif pour le jour J !

Voici les informations des participants à collecter pour inscrire votre équipage :

Nom/Prénom - Age - N° téléphone - Adresse mail

#### Rendez-vous le Samedi 4 Février 2023 !

Les inscriptions sont ouvertes du 28/11/2022 au 22/01/2023.

Tarifs : 15€ pour les adultes et 5€ pour les 13-18 ans

Inscriptions sur : [rallyedespepites.com](http://rallyedespepites.com)

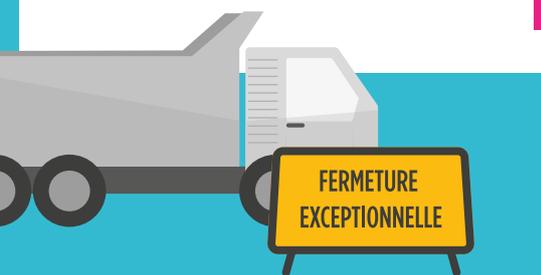
Pour plus d'informations, veuillez contacter :  
Sandrine DASPREMONT  
Chargée de mission animation économique  
Maison de l'Emploi de Nort-sur-Erdre : 02 40 72 10 85  
[emploi@cceg.fr](mailto:emploi@cceg.fr)

## DISTRIBUTION DES CALENDRIERS

Vous recevrez par courrier le calendrier de collecte entre fin décembre et début janvier.

Si vous ne l'avez pas reçu le 15 janvier, contactez le service prévention et gestion des déchets au 02 28 02 28 10 ou par mail [dechets@cceg.fr](mailto:dechets@cceg.fr).

La version numérique est par ailleurs téléchargeable sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)



Fermeture anticipée des déchèteries pendant les fêtes de fin d'année

En raison des jours fériés du 25 décembre et du 1er janvier, exceptionnellement, les 24 et 31 décembre, les déchèteries fermeront à 16h30 au lieu de 17h.

## DÉCHÈTERIE DE NORT-SUR-ERDRE : Fermeture temporaire pour travaux début 2023

La déchèterie de Nort-sur-Erdre fait peau neuve et sera fermée pendant la période des travaux qui débuteront au 1<sup>er</sup> trimestre 2023. Des travaux concernent la mise aux normes de la gestion des eaux pluviales du site mais pas seulement. En effet, l'aménagement du site proprement dit sera lui aussi repensé pour éviter les manœuvres de demi-tour, faciliter et sécuriser les déplacements des usagers. Parmi les améliorations prévues, un sens de circulation unique et une barrière d'accès afin de pouvoir réguler le nombre de voitures présentes et ainsi fluidifier votre passage. Une carte d'accès sera adressée par courrier courant mars à chaque foyer de Casson et Nort-sur-Erdre. Si vous n'habitez pas sur ces communes mais

qu'il vous arrive d'aller sur la déchèterie de Nort-sur-Erdre demandez votre carte via [dechets@cceg.fr](mailto:dechets@cceg.fr).

Pendant la durée des travaux, les habitués de la déchèterie de Nort-sur-Erdre sont invités à se reporter vers les déchèteries les plus proches comme celle du lieu-dit Les Dureaux à Petit-Mars (8 minutes du bourg de Nort-sur-Erdre). Les horaires d'ouverture de cette déchèterie seront d'ailleurs élargis le matin de 9h00 à 12h00 les lundi, mercredi et vendredi. Il est aussi possible de se rendre à celle de Sucé-sur-Erdre (12 min) au lieu-dit Port Naud.

Pour suivre l'avancée des travaux et consulter les jours et horaires d'ouverture de toutes les déchèteries du territoire, rendez-vous sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)



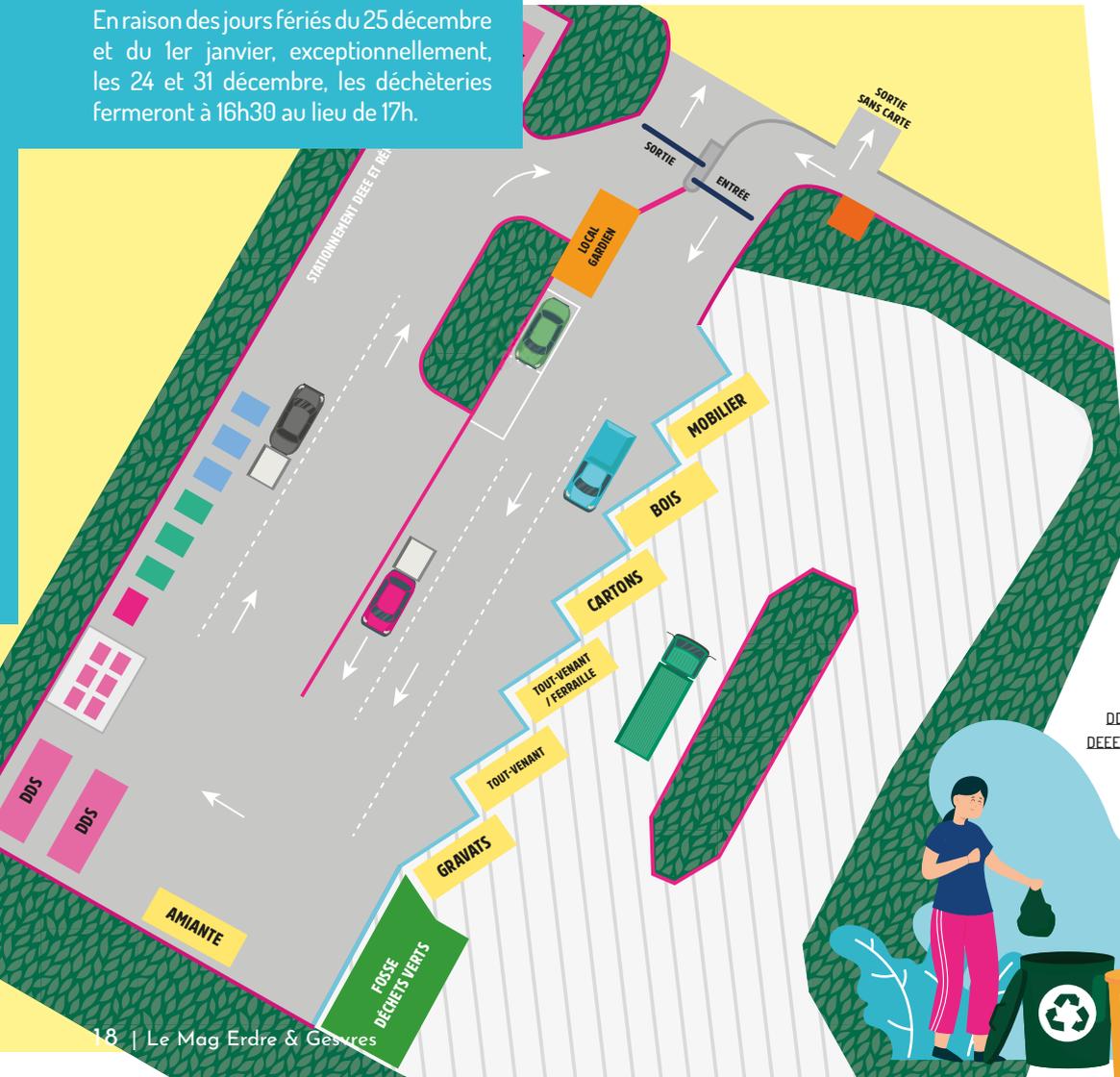
### LÉGENDE

- Espace visiteur
- Zone d'exploitation
- Espaces verts
- Borne d'accès
- Bordures / Clôtures
- Garde corps
- Barrière levante

### SIGNALÉTIQUE DÉCHETS

- Locaux de déchets spécifiques
- Déchets dangereux sur caisses palettes
- PAV Papiers/Cartons
- PAV Verre
- Borne à huiles

DDS : Déchets Diffus Spécifiques (Produits chimiques)  
DEEE : Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques





Le Comité des Initiatives constitue l'un des groupes de travail phare du Conseil de développement. Le 19 novembre, il a organisé une matinée de rencontre et de réflexion lors de laquelle porteurs d'initiatives, agents et élus ont entamé un audacieux chantier !



## VERS LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DES INITIATIVES EN ERDRE ET GESVRES ?

Créé en 2016 et rassemblant une vingtaine de citoyens, le Comité des Initiatives (CI) repère, valorise et met en lien les initiatives citoyennes du territoire en faveur des transitions sociétales. Depuis 2020 il a, entre autres, rencontré une trentaine de porteurs d'initiatives, des élus et agents des 12 communes du territoire et de la communauté de communes pour mettre en lumière les besoins et les difficultés des uns et des autres.

Pour restituer ce travail et construire la suite, le Comité des Initiatives a organisé le 19 novembre dernier l'évènement « **Booster les initiatives** ». 77 personnes sont venues à la salle Simone de Beauvoir à Treillières, 40 initiatives différentes étaient représentées, et 8 agents de la CCEG et 9 élus ont également participé, dont Monsieur LERAT, Président de la CCEG.

Le but de la matinée ?

**Mieux se connaître et construire ensemble des outils pour rendre visible et soutenir les projets à visée écologique, solidaire et coopérative**, qui transforment le territoire et le quotidien de ses habitants.

Les participants ont travaillé en équipe sur six objectifs :

- 1- **Mieux se connaître et se reconnaître les uns et les autres** (élus, porteurs d'initiatives, services,...)
- 2 -**Rendre visible, valoriser, promouvoir, essayer les initiatives des uns et des autres**
- 3- **Faire connaître les besoins des porteurs d'initiatives**
- 4 - **S'entraider, échanger des pratiques entre porteurs d'initiatives**
- 5 -**Avoir accès aux ressources** (finance-ment, bénévoles, matériels, formations,...)
- 6 -**Accompagner les initiatives des uns et des autres à toutes les étapes**

Chaque équipe a proposé une action concrète qui permettrait de répondre à son objectif, tel qu'un site internet avec un calendrier commun, un bar des initiatives, un atelier de co-développement itinérant, un centre de ressources partagé, un forum des initiatives du territoire, ...

Pour initier ces actions, les participants se sont inscrits dans trois groupes de travail :

**Évènements multi-initiatives, Financements et ressources, et Centralisation des informations, ainsi que dans un collectif de coordination.**

La matinée s'est terminée par un buffet convivial. La suite début 2023 !

La suite début 2023 !

Retrouver la carte des initiatives et le compte rendu de « **Booster les initiatives** » sur [voixcitoyenne.fr](https://voixcitoyenne.fr)

Une première brique est posée pour qu'Erdre & Gesvres devienne un territoire dans lequel citoyens, agents et élus coopèrent et s'entraident pour accompagner les transitions, être résilients face au dérèglement climatique, et construire un avenir désirable pour tous.

Retrouver la carte des initiatives et le compte rendu de « **Booster les initiatives** » sur [voixcitoyenne.fr](https://voixcitoyenne.fr)



# L'AGENDA



© François Crampon



**HORS SAISON**  
LES ÉCHAPPÉES CULTURELLES EN ERDRE & GESVRES

## CRIN BLANC *Cie Anaya/Ciné-Concert*

15 janvier 2023 | 16H00 | Cinéma le Gén'Éric à Héric |  
dès 5 ans

Qui n'a pas de souvenir enfoui de ce cheval blanc, fougueux, galopant dans les marais de Camargue sous les yeux émerveillés de Folco, le jeune pêcheur ?

Résolument actuel, Crin Blanc illustre parfaitement la relation de l'homme à la nature. Dans un monde en pleine mutation, cette oeuvre intemporelle démontre combien il est essentiel de s'employer à conserver les espèces sauvages, combien il est urgent de maintenir

nos écosystèmes en équilibre. Délibérément engagé, ce ciné-concert a l'ambition d'éveiller les consciences des publics et surtout des plus jeunes.

Camille Saglio au chant, guitare et sampler et Matthieu Dufrene à l'accordéon et aux percussions jouent en live des compositions originales, créées spécifiquement pour ce projet. Un spectacle qui sonne comme un cri, une véritable ode à la liberté et à la nature !

## ERSATZ *Cie Aïe Aïe Aïe / Théâtre d'objet*

10 février 2023 | 20H30 | Salle Simone de  
Beauvoir, Treillières | dès 12 ans

Avec son humour pince-sans-rire, diablement irrésistible, Julien Mellano est un touche-à-tout : marionnettiste, metteur en scène, interprète, il s'attaque ici à la vision de l'homme du futur.

À grand renfort d'objets détournés et d'effets spéciaux de poche, il bidouille et bricole pour

imaginer l'être humain de demain. Un être augmenté, ultra connecté, mais englué dans son égocentrisme et sa propre éternité.

Sans un mot, mais avec un imaginaire au meilleur de sa forme, le marionnettiste rennais invite les spectateurs dans un jeu de piste drôle et mystérieux et présente une forme insolite et poétique, aussi fascinante que glaçante, de ce que pourrait être le devenir de l'espèce humaine dévorée par les nouvelles technologies.

**HORS SAISON**  
LES ÉCHAPPÉES CULTURELLES EN ERDRE & GESVRES



# L'AGENDA

**HORS SAISON**  
LES ÉCHAPPÉES CULTURELLES EN ERDRE & GESVRES

© la Déferlante

## ABÉCÉDAIRE

### *La débordante compagnie / Danse et langue des signes*

25 janvier 2023 | 10H30 | Salle André Malraux à Saint-Mars-du-Désert | dès 5 ans

L'Abécédaire est une rencontre entre la Langue des Signes Française et la danse. Sur le plateau, deux danseuses : l'une est sourde, l'autre entend.

En partant de A, pour aller jusqu'à Z, elles vont dérouler l'alphabet comme le fil rouge du lien qu'elles tissent entre elles. Comment vont-elles se comprendre ? Quels

langages vont-elles inventer ? De chaque lettre émerge une incompréhension, un quiproquo, une image équivoque qui fournit de quoi créer une danse, une scène, racontant leurs différences, leurs mondes, et petit à petit, aussi, leur histoire commune.

Un spectacle à l'usage des enfants qui trouvent que les adultes ne sont pas toujours très clairs !



© Laurent Guizard

---

**TARIF UNIQUE 5€ PAR PERSONNE**  
Billetterie : [www.hors-saison.com](http://www.hors-saison.com)  
**02.28.02.22.52**

---

## UN TRANSPORT AU PIED DE CHEZ VOUS !

Vous souhaitez faire votre marché, rendre visite à des amis ou à de la famille mais vous ne disposez pas de moyen de locomotion ? Erdre & Gesvres, en partenariat avec la Région, met à votre disposition un service de transport à la demande individuel ou collectif en fonction des besoins. Vous êtes pris en charge au pas de votre porte et conduit sur le lieu de votre choix (suivant destinations).

Pour profiter de ce service, il vous suffit de demander votre carte Transport à la demande (gratuite) à l'accueil de votre Mairie puis de réserver sur simple appel téléphonique jusqu'à 16h la veille de votre voyage au **02 28 02 25 00**.

### Vos services à portée de main :

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A. Erette Grand'Haie  
1, rue Marie Curie  
44 119 Grandchamp-des-Fontaines  
Tél. 02 28 02 22 40  
contact@cceg.fr  
www.cceg.fr

#### COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10  
dechets@cceg.fr

#### SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11  
contact@serenha.fr

#### ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91  
economie@cceg.fr

#### MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

- 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines  
Tél. 02 51 12 10 94
- 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre  
Tél. 02 40 72 10 85

#### emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

#### ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05

- [spanc@cceg.fr](mailto:spanc@cceg.fr) (non collectif)
- [assainissement-collectif@cceg.fr](mailto:assainissement-collectif@cceg.fr)

#### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :

- le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
- le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
- le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
- le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

#### TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33

[transport@cceg.fr](mailto:transport@cceg.fr)

#### CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa  
Route d'Héric, 44 390  
Nort-sur-Erdre  
Tél. 02 28 24 24 60

#### ardea@lesbassins.fr

Les Bassins d'Alphéa  
Le Moulin des Landes, 44 119  
Grandchamp-des-Fontaines

Tél. 02 28 43 43 30

[alphea@lesbassins.fr](mailto:alphea@lesbassins.fr)  
[www.lesbassins.fr](http://www.lesbassins.fr)

#### CULTURE

Saison culturelle :

Tél. 02 28 02 22 52  
[www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)  
[billeterie@hors-saison.fr](mailto:billeterie@hors-saison.fr)

Bibliothèques :  
[www.livrelecture-cceg.net](http://www.livrelecture-cceg.net)

Bourses initiatives jeunesse  
[mickael.bougault@cceg.fr](mailto:mickael.bougault@cceg.fr)

Tél. 02 28 02 22 40

#### OFFICE DE TOURISME ERDRE CANAL FORÊT

Accueil de Nort-sur-Erdre

Quai Saint Georges  
44390 Nort-sur-Erdre

Tél. 02 51 12 60 74

[accueil-nort@erdre canalforet.fr](mailto:accueil-nort@erdre canalforet.fr)

Accueil de Sucé-sur-Erdre

Quai de Cricklade  
44390 Sucé-sur-Erdre

Tél. 02 40 77 70 66

[accueil-suce@erdre canalforet.fr](mailto:accueil-suce@erdre canalforet.fr)

[www.erdre canalforet.fr](http://www.erdre canalforet.fr)

Responsable de la publication : Yvon Lerat

Coordination de la rédaction : Axèle Bureau

Rédaction/conception :  
Bénédicte Cartron,  
Service communication

Impression:  
Goubault imprimeur  
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :  
Ouest Expansion  
02 99 35 10 10

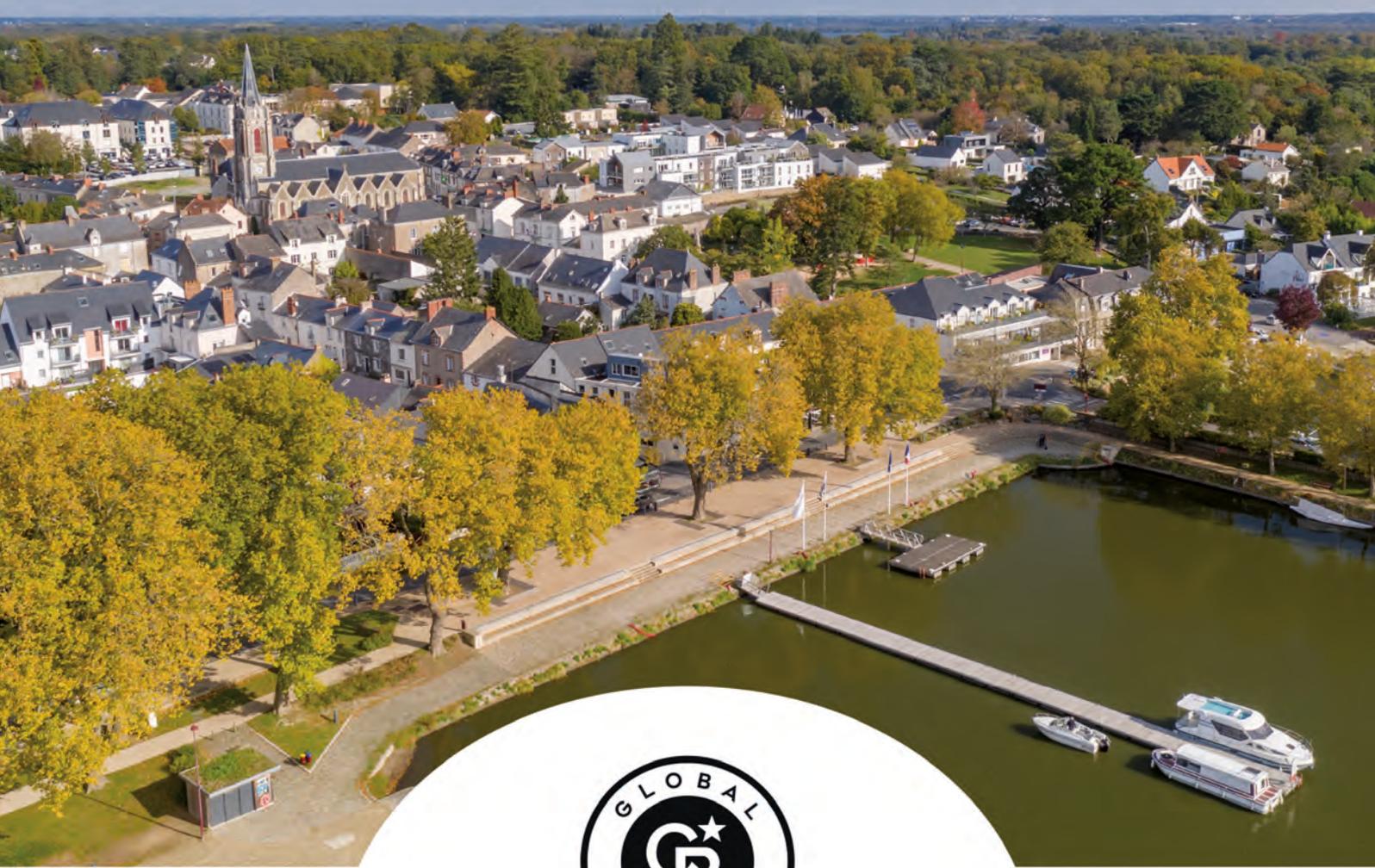
Distribution :  
Andégave communication

Dépôt Légal : à parution  
ISSN : 2118-7886

Crédits photos/  
illustrations :  
Service communication  
et les services de la  
communauté de communes

[www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)  
Suivez-nous sur





**COLDWELL BANKER**

**FRANKLIN IMMOBILIER**

**Franklin Immobilier**

**rejoint le réseau Coldwell Banker**

**leader mondial de l'immobilier de luxe**

**NANTES**

20 Rue Franklin  
02 40 12 01 70

**SUCÉ SUR ERDRE**

117 Quai Bliesransbach  
02 40 77 77 78

**PORNIC**

24 Rue des Sables  
02 51 18 47 49

**LA BAULE**

25 Avenue Olivier Guichard  
02 40 23 01 50



1996



2016



2020



2021

[franklin-immobilier.com](http://franklin-immobilier.com)





**erdre & gesvres**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2023

Nous vous souhaitons  
**UNE BONNE ANNÉE**  
en Erdre & Gesvres !